

Trélazé

Le Courier de l'Ouest

Abonnements et portage : 02 41 808 880 (non surtaxé)

Rédaction de Trélazé :
4, bd Albert-Blanchin
BP 10728 - 49007 Angers cedex 01
Tél : 02 41 80 87 89 - Fax : 02 41 44 18 26
redac.trelaze@courrier-ouest.com

Annonces légales : Tél. : 0 820 820 612
Fax : 0 820 309 009 (0,12€ mn)
annonces.legales@medialex.fr

Petites Annonces : Tél. : 0 820 000 010 (0,12€ mn)

Annoncez vos manifestations avec
Infocale.fr Le Courier de l'Ouest



► Andard. Rythm'Line fait appel à des bénévoles pour étoffer son bureau



De gauche à droite : Marie Bodet, vice-secrétaire, Arielle Hervé-Rochat trésorière, Nathalie Fériot et Martine Bertron coprésidentes et Catherine Gabillard, professeur de danse.

Samedi 6 septembre, le bureau de Rythm'Line, danse modern jazz et contemporaine, avait réuni leurs adhérents en assemblée générale à la salle Dolto à Andard. Après avoir présenté l'association qui existe depuis 29 ans, Nathalie Fériot coprésidente avec Martine Bertron, a présenté les activités qui se sont diversifiées l'année dernière : « Au printemps dernier, nous avons pu emmener un groupe d'une quinzaine de jeunes danseuses passer un mercredi après-midi au théâtre du Quai, à Angers, lieu du Centre nationale de danse contemporaine. Ce fut une sortie très appréciée. » Le bilan du dernier gala est très positif : « Nos danseuses ont fait deux représentations d'un spectacle très particulier puisqu'il illustre une histoire écrite par un metteur en scène et récitée par une conteuse, Françoise Leroux. » Nathalie Fériot a présenté aux nouveaux adhérents la professeur de danse Catherine Gabillard, art-thérapeute et relaxologue, titulaire d'un agrément

Education Nationale et Culture et intervenante en milieu scolaire... La prochaine saison se dessine avec plusieurs nouveaux projets : un stage pour adultes de 3 h à la salle Pierre-Tchernia, encadré par Catherine Gabillard le 22 novembre prochain ; un projet de mise en scène d'un album par les danseuses qui serait présenté dans des bibliothèques ; la visite du théâtre du Quai pour d'autres danseuses ; le prochain gala aura lieu samedi 30 mai 2015. Nathalie Fériot a fait appel à bénévoles : « Aujourd'hui, trois personnes sont démissionnaires, nous nous retrouvons à trois dans le bureau, il nous faudrait quelqu'un pour actualiser régulièrement notre blog. Nous recherchons aussi des petites mains de couturières au moment du gala et toute personne prête à apporter ses bonnes idées... »

Contact pour connaître les horaires des cours selon l'âge et le niveau : 06 74 23 18 25 ou 06 10 90 97 96.

► Brain-sur-l'Authion. L'éveil à la gym même le mercredi matin



Les enfants se défont sur les tapis.

Les élèves des écoles publiques ont maintenant école le mercredi matin et l'ESAB Gymnastique a dû s'adapter pour que les enfants puissent continuer à exercer leur sport favori. C'est donc de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h que Nathalie Benon accueille les enfants de

3 à 5 ans. Un créneau reste cependant proposé le mercredi matin de 11 h à midi pour les enfants qui n'ont pas école le mercredi matin (écoles privées). Au programme du 1^{er} trimestre des jeux athlétiques.

Contact : esabgym@gmail.com

À votre service

Informatique, dépannage

• Vente et maintenance : PC, tablettes, logiciels, lecteurs multimedia et tous accessoires informatiques
• Récupération de données

Ouvert du lundi au samedi
49 Grande Rue
ANDARD
Tél. 02 41 57 36 06

www.techit.fr

A RETENIR

CLERC

Une tournée française de 31 dates attend Julien Clerc au printemps 2015, dans la continuité de la sortie d'un nouvel album le 3 novembre prochain. Le chanteur âgé de 67 ans fera ainsi étape à l'Arena Loire de Trélazé samedi 28 mars à 20 heures. La location des places (de 39 à 59 €) est ouverte dans les réseaux habituels (internet, grands magasins).

TRÉLAZÉ

Ces grands cèdres qu'on abat

Le cèdre de la closerie de Beaumanoir n'est plus ! Le respect du patrimoine ne guide pas toujours les promoteurs immobiliers, quoi qu'ils en disent. Quelques coups de tronçonneuse, commandés par la Foncière du Clos, ont suffi à mettre à terre l'un des repères végétaux remarquables et séculaires de la commune dans le quartier de Beaumanoir, tout près du tombeau de la Fauveraye. Les riverains n'ont pu que constater les dégâts. Ce n'est pas la poussée d'un immeuble qui les consolera...



Une avenue en bonne voie

Axe principal du nouveau quartier trélazéen, l'avenue de la Quantinière sera livrée en mars 2015.



Trélazé. À droite, les personnalités déposant la gâchée symbolique. À gauche la future avenue telle qu'elle se présentera une fois les travaux terminés.

Si l'on en croit Robert Desnos, une fourmi de 18 mètres ça n'existe pas. Une avenue de 28 mètres de large à Trélazé, si. Elle ne doit rien au poète mais tout au projet de la zone d'aménagement concerté de la Quantinière. En mars dernier, elle a commencé à prendre forme, en bordure ouest du tracé de la D 117 qui relie Trélazé à Saint-Barthélemy-d'Anjou entre le pont des Malembardières et le carrefour de 4 stops. À terme, fin mars 2015, elle aura absorbé la D 117 transformée en voie douce (cyclistes et piétons). Le chantier, déjà bien avancé, a fait l'objet d'une présentation par ses

trois acteurs : la ville de Trélazé, la société d'aménagement Besnier et l'entreprise de travaux publics TPPL, jeudi dernier devant un parterre d'invités.

Une emprise totale de 2,5 hectares

Le lancement récent de la seconde tranche, entre le débouché de la rue André-Gide sur la D 117 et l'arrivée sur la rue bartholoméenne des Héraudières en était le prétexte. Que les riverains, actuels et à venir, se rassurent : la voie achevée ne constituera en aucun cas une piste



pour automobilistes en mal de sensations fortes. Au contraire ! Sur une longueur de 850 m, sa largeur sera certes de 28 m mais la partie centrale réservée à la circulation automobile se limitera à deux voies de 3 m chacune. « Limitées à 30 km/heure ! » précise Marc Goua. L'emprise des fossés, des bordures végétalisées de part et d'autre, des emplacements de parking alternant avec les arbres et celle de la voie douce de la partie Est participeront de la sécurité de cet axe d'une superficie totale de 2,5 hectares. « Bel exemple de ce que peuvent réaliser ensemble la puissance publique et

les entreprises » selon Jacques Farizon, directeur de TPPL et président de la Fédération départementale du Bâtiment, le chantier a permis à Yves Besnier de rendre hommage à l'architecte urbaniste Joël Chevalier pour la part végétale conséquente incluse dans le projet. Le député-maire de Trélazé inscrit ce vaste chantier dans le contexte économique du moment, des plus moroses. « Il est important que les collectivités privilégient l'investissement au fonctionnement » a-t-il fait valoir, en écho au constat de Jacques Farizon.

Déjà 1 400 permis de construire délivrés

Tous ne se sont pas concrétisés mais 1 400 des 2 300 permis de construire potentiels de la ZAC de la Quantinière ont déjà été délivrés. Pour l'heure, environ 900 logements sont habités, soit aux alentours de 2 500 personnes. « Dans quatre ans, le plus gros sera réalisé » : Marc Goua a profité du lancement de la seconde phase de l'avenue de la Quantinière pour dresser l'avancement de ce chantier géant de 75 hectares. « Après 2018, il ne restera plus que quelques opérations isolées. Le projet avait été découpé

en 8 tranches, nous en sommes à la 5^e depuis 2007. » Aux freins administratifs (annulation de la DUP), contextuels (crise de l'immobilier) s'étaient ajoutés les désaccords avec plusieurs des propriétaires des terrains. Ils ont été levés progressivement même s'il reste un irréductible. L'accord passé récemment avec l'avant-dernier réfractaire est d'ailleurs à l'origine du lancement de la seconde phase de l'avenue de la Quantinière. Au printemps 2015, celle-ci sera bordée d'une centaine d'arbres à haute

tige, de 70 candélabres, de 350 places de parking. « Il y aura aussi 4 500 arbustes et 60 000 végétaux variés » a précisé Antoine Gaborit, en charge du suivi du chantier pour Besnier Aménagement. Deux arrêts de bus seront également opérationnels. Il ne restera plus au réseau Irigo qu'à mettre en place une ligne empruntant l'avenue de la Quantinière. Ce serait la moindre des choses pour un quartier où vivent déjà près de 3 000 personnes, contraintes de se rendre au sud de la voie ferrée pour trouver un bus.

Danse et musique bretonnes ont animé la nuit

Le Bagad Men Glaz de Trélazé avait invité pour son fest-noz du samedi

20 septembre trois groupes : Trio Botuha Guingo Quitta, Kaiffa et Digresk.

Chacun, avec ses rythmes a entraîné les danseurs néophytes ou initiés dans des danses très rythmées ou plus calmes. Marie-Alice Nogray, la présidente, a affirmé dans la soirée : « environ 150 personnes, en plus des membres du Bagad, sont venues pour partager musique, danse et ambiance. Mais la soirée n'est pas terminée pour autant ! ». Kaiffa et Trio Botuha Guingo Quitta ont proposé des sonorités traditionnelles avec bombardes, cornemuses et binious. Les musiciens de Digresk ont offert des riffs rocks, voire électro. Le fest-noz a rassemblé un public composé de tous âges autour des éléments fédérateurs de la culture bretonne : danse et musique.



Néophytes et initiés ont dansé sur les rythmes de trois groupes invités.

COMMUNES EXPRESS

► Trélazé

Aujourd'hui. Mairie (02 41 33 74 74) : de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 heures. Agence postale de la mairie : de 8 h 45 à 12 h 15. CPAM : 251 rue Ferdinand-Vest, de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15. Centre Ginette-Leroux : permanence CAF de 15 h 15 à 17 h 15. Centre social Ferdinand-Vest : permanences d'assistantes sociales (sur RV au 02 41 96 65 60). Antenne Secours Populaire, 85 ter avenue de la République : permanence d'accueil de 14 heures à 17 heures. Médiathèque (02 41 69 19 64) : de 16 heures à 18 h 30 (Exposition : Trélazé et la Grande Guerre). Piscine de la Goducière (02 41 69 01 79) : de 16 h 30 à 19 h 30. **Musée de l'ardoise.** 32 chemin de la Maraichère, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures (02 41 69 04 71). Visites des salles d'exposition et du parc, boutique ouverte. « Mémoires », exposition photographique sur le land art par Patrice Lebreton.

► Brain-sur-l'Aauthion

Conseil municipal. Il se réunira jeudi 25 septembre à 20 heures à la mairie. Personnel communal, créations d'emplois...